

# Philippe Corcuff

# Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques

In: Genèses, 3, 1991. La construction du syndicalisme. pp. 55-72.

#### Citer ce document / Cite this document :

Corcuff Philippe. Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques. In: Genèses, 3, 1991. La construction du syndicalisme. pp. 55-72.

doi: 10.3406/genes.1991.1046

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1991\_num\_3\_1\_1046



Genèses 3, mars 1991, p. 55-72

a question des rapports entre les divisions et l'unité de la classe est un thème habituel pour les historiens et les sociologues qui s'intéressent au mouvement ouvrier. Si pour certains l'homogénéité est première et les divisions secondes<sup>1</sup>, d'autres mettent en avant le primat de l'hétérogénéité<sup>2</sup>. Les positions de chaque auteur peuvent d'ailleurs varier selon la conjoncture. Ainsi, dans les années 1980, marquées par la multiplication des discours sur « la crise » ou « la fin » du mouvement ouvrier et par des processus complexes de désobjectivation de la classe – dont la baisse des effectifs syndicaux est une des manifestations les plus visibles – , les chercheurs en sciences sociales adoptent de plus en plus fréquemment la deuxième position, contrairement à la période antérieure. L'opposition entre ces deux pôles, unité ou décomposition de la classe, n'est toutefois pas propre à Munivers savant, mais est également à l'œuvre dans les discours des acteurs syndicaux. Nous avons constaté en effet que ces deux postures renvoyaient chacune à des expériences et à des objectivations présentes dans l'univers syndical. Au lieu de défendre un des deux points de vue contre l'autre, en le dénonçant comme « fausse » réalité, nous avons cherché à prendre en compte les deux dimensions, et surtout leurs rapports. Une de nos hypothèses fortes est qu'un trait important du travail syndical réside justement dans la dialectique de l'hétérogénéité et de l'homogénéisation, du particulier et du général, de l'individuel et du collectif. Cette orientation de recherche s'inscrit dans une perspective constructiviste, appréhendant la réalité sociale comme une construction historique et quotidienne des acteurs. L'aspect proprement historique de l'invention de la réalité est lié au fait que les acteurs syndicaux se trouvent confrontés aux résultats des pratiques antérieures, sous le double aspect de catégories de perception, d'analyse et d'action intériorisées et de formes sociales objectivées<sup>3</sup>, susceptibles d'être plus ou moins réactivées ou désactivées. L'intérêt commun à un groupe d'individus n'est pas considéré comme naturel ou objectif, mais construit et objectivé. Il n'existe donc pas de séparation

# LE CATÉGORIEL, LE PROFESSIONNEL ET LA CLASSE

USAGES CONTEMPORAINS DE FORMES HISTORIQUES\*

# Philippe Corcuff

- \* Je remercie Alain Accardo et Claudette Lafaye pour leur lecture attentive de versions antérieures de ce texte.
- 1. Pour Michel Verret, « La classe ouvrière [...] n'est jamais assez différente d'elle-même pour cesser d'être une » (*l'Espace ouvrier*, Paris, A. Colin, 1979, p. 74).
- 2. Pierre Dubois avance que, chez les ouvriers, la division est « la règle » et l'union autour d'intérêts communs « l'exception » (les Ouvriers divisés, Paris, Presses de la FNSP, 1981, p. 11).
- 3. Cf., entre autres, les apports convergents sur ce point de Jean-Paul Sartre (Questions de méthode, Paris, Gallimard, 1986, 1<sup>re</sup> éd. 1960), Peter Berger et Thomas Luckmann (la Construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986, 1<sup>re</sup> éd. 1966), Pierre Bourdieu (notamment « Le mort saisit le vif - Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », Actes de la Recherche en Sciences sociales, no 32-33, avril-juin 1980), Luc Boltanski (les Cadres, Paris, Minuit, 1982) et Bernard Lacroix (« Ordre politique et ordre social », in Madeleine Grawitz, Jean Leca (éds), Traité de science politique, vol. 1, Paris, PUF, 1985).

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

- 4. Nous prendrons ici les expressions « catégoriel » et « professionnel » dans un sens relatif, la première étant une entité comprise dans la seconde. Nous suivons en cela les syndicalistes que nous avons observés, qui parlent de « catégoriel » pour désigner les univers de travail qui peuvent être regroupés sous l'appellation « cheminots », renvoyant, elle, à la catégorie « professionnel ».
- 5. Cf. notamment la CGT et les métiers La dimension professionnelle de l'action syndicale vue à travers le cas des marins et des verriers, thèse de 3° cycle, Paris, FNSP, 1974; « Du syndicalisme de métier au syndicalisme de classe: pour une sociologie de la CGT », Sociologie du travail, vol. 17, n°2, avril-juin 1975. « L'identité professionnelle dans le syndicalisme français », Économie et Humanisme, n° 245, janvier-février 1979.
- 6. Cf. Émile Durkheim et Marcel Mauss, « De quelques formes primitives de classification » (1<sup>re</sup> éd. 1903), in M. Mauss, Essais de sociologie, Paris, Minuit, « Points », 1971, et plus récemment Mary Douglas: Ainsi pensent les institutions, Paris, Usher, 1989 (1<sup>re</sup> éd. 1986).
- 7. Dans la suite du texte, on parlera de *di-visions* pour renvoyer aux diverses façons de découper le monde social et les groupes, et de *divisions* quand ces ressources cognitives seront référées à une unité plus grande (comme les cheminots ou la classe ouvrière).
- 8. Sur l'interdépendance des schémes cognitifs et des univers objectivés, cf. le nº de la Revue Économique sur « L'économie des conventions » (vol. 40, nº2, mars 1989), et en particulier les articles de Laurent Thévenot, d'André Orléan et d'Olivier Favereau, ce dernier parlant de « dispositifs cognitifs collectifs ».

tranchée entre, d'une part, le travail syndical et politique de représentation et de mobilisation et, d'autre part, les intérêts représentés, et donc, par exemple, entre le mouvement ouvrier et la classe ouvrière. Ils font partie d'un même processus.

Nous nous centrerons, dans cet article, sur le problème plus spécifique des relations entre des hétérogénéités collectives (catégorielles et professionnelles)<sup>4</sup> et la (dé-) construction de la classe dans le syndicalisme, en nous situant à l'intérieur du champ de recherches ouvert par les premiers travaux de Denis Segrestin<sup>5</sup>. Nous envisagerons, comme la tradition de l'anthropologie cognitive durkheimienne<sup>6</sup> nous y invite, les catégories, les professions et la classe comme des modes collectifs de classification, di-visant le monde social selon des principes différents<sup>7</sup> et constituant par là-même des repères cognitifs pour l'action. Ces repères prennent appui sur un monde d'objets (locaux, sigles, tracts, textes divers, etc.), de règles (conventions collectives, règlements d'entreprise, statuts syndicaux, etc.), de relations routinisées (dans le travail, le syndicat, les rapports intersyndicaux, etc.) et d'événements (grèves, congrès syndicaux, etc.8). L'activité discursive est un des modes d'objectivation privilégié de ce travail cognitif9, et les entités étudiées sont alors dotées, selon l'expression de Paul Ricœur<sup>10</sup>, d'« identités narratives ». L'usage de ces ressources préconstituées a pour effet de faire économiser aux acteurs de la pensée et des gestes dans le mouvement de (ré-)invention du monde social<sup>11</sup>. Pour progresser dans la voie de cette double sociologie de la cognition et de l'objectivation, on s'arrêtera sur quelques-uns des résultats d'une enquête de type ethnographique dans un syndicat local de cheminots de la CFDT<sup>12</sup>, en faisant des incursions dans l'arrière-plan historique qui a contribué à leur donner sens. Il ne s'agit pas ici d'établir la genèse des catégories et des dispositifs analysés, mais d'envisager certains aspects du mouvement contemporain de leur réactivation, et donc leurs déplacements.

L'unification du groupe cheminots n'est pas donnée une fois pour toutes. Il existe à la SNCF une grande diversité de métiers et de catégories qui, mobilisés dans les échanges interindividuels et les luttes collectives, peuvent entrer en tension avec la construction du groupe cheminots, et même contribuer à le défaire. On prendra trois exemples d'actualisation dans l'univers syndical de ces di-visions catégorielles – découpages potentiellement concurrents avec ceux de la profession (ici cheminots) et de la classe.

# La grève de l'hiver 1986-87 et les di-visions catégorielles

Nous ferons d'abord état de débats au sein de la CFDT à la suite de la grève des cheminots de décembre 1986-janvier 1987. Les propos recueillis prennent sens dans un contexte particulier : le moment où l'on cherche à établir « un bilan » et donc à dégager des « responsabilités », dans un climat d'accusations réciproques, alors qu'un sentiment d'échec domine chez les acteurs 13.

La première réunion retenue<sup>14</sup> est un conseil syndical visant à faire le point sur le conflit. Plusieurs interventions mettent l'accent sur l'opposition sédentaires/agents de conduite. Ce sont surtout les premiers qui critiquent les seconds : l'un parle du « corporatisme des roulants, mal ressenti par les sédentaires », tandis qu'un autre affirme que c'était « une grève de roulants » et que « seuls les roulants ont obtenu un peu ». Les dissensions sont apparues également lors d'une réunion du Groupe technique régional (GTR) des agents de conduite de la CFDT<sup>15</sup>, qui constitue une structure syndicale catégorielle<sup>16</sup>. Un constat général est établi : il vise le « décalage » entre les agents de conduite, refusant de « mettre en avant les salaires » ressentis comme « secondaires », et les sédentaires qui « faisaient pression » en sens inverse. Certains regrettent alors que cette grève « catégorielle au départ » (agents de conduite) ait été étendue, car, affirme l'un, « l'élargissement aux autres cheminots n'a pas été bénéfique pour le mouvement ». Au moment où il s'agit d'expliquer l'échec, les oppositions catégorielles constituent donc des ressources cognitives qui font sens immédiatement, ce qui témoigne de leur degré de naturalisation. La dimension catégorielle est même une des deux explications principales – avec la dénonciation de « la politique confédérale » et de la déclaration publique d'Edmond Maire du 11 janvier favorable à la reprise du travail auxquelles ont recours les acteurs cédétistes dans les divers débats suivant la grève. Qu'elle soit critiquée ou

- 9. Dans Languages of Class: Studies in English Working Class History, 1832-1982 (Cambridge, Cambridge University Press, 1983), Gareth Stedman Jones traite justement la classe « as a discursive rather than as an ontological reality » (p. 8).
- 10. Dans « Approches de la personne », Esprit, mars-avril 1990. Le concept d'identité narrative y est appliqué aux personnes et aux institutions. Il vise, dans un récit, « la mise en intrigue qui, d'une poussière d'événements et d'incidents, tire l'unité d'une histoire » (p. 128).
- 11. Sur ce point, il y a des convergences entre les travaux conventionnalistes précités et les analyses pionnières de Pierre Bourdieu quant à « l'économie de la pratique » (notamment dans le Sens pratique, Paris, Minuit, 1980).
- 12. L'enquête s'est déroulée entre janvier 1985 et décembre 1988. Nous avons effectué 29 semaines d'observation participante au sein de ce syndicat, au cours de périodes allant d'une à neuf semaines en continu. Nous avons utilisé essentiellement l'observation directe et des entretiens semi-directifs (n=62). Le syndicat comptait autour de 200 adhérents.
- 13. Bernard Lacroix (l'Utopie communautaire, Paris, PUF, 1981, p. 43-50) a proposé une analyse micro-sociologique d'un processus homologue, dans le cas de l'échec des expériences communautaires des années 1970, aboutissant à des « discussions infernales, où chacun rend l'autre responsable du résultat présent, (entérinant) la dissolution du rassemblement » (p. 47).
- 14. Le 20 janvier 1987.
- 15. Le 2 février 1987.
- 16. Ainsi, au sein de la CFDT, des Groupes techniques régionaux et nationaux (GTR et GTN) permettent aux différentes catégories (agents de conduite, agents de train, transport et commercial, équipement, matériel, services communs, SERNAM) d'élaborer des revendications et de

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

revendiquée, la référence catégorielle est, dans ces extraits, plus ou moins implicitement enregistrée, et donc redoublée.

Mais les conflits catégoriels ne se sont pas manifestés seulement après le mouvement, on a également des traces de leur activation pendant celui-ci. Lors de la séance du GTR déjà citée, on apprend que les tensions ont souvent été vives dans les assemblées générales communes aux agents de conduite et aux sédentaires. « Chez nous, les sédentaires nous ont traités de tout : trop payés, etc. », dit l'un des participants. « On en a pris plein la gueule par rapport à nos revendications agents de conduite », ajoute un gréviste d'une autre ville. Lors d'un entretien, un permanent national de la branche Fer de la CFDT indique :

« D'autres catégories de cheminots ont voulu entrer dans la grève, mais avec une sensibilité sur la question des salaires, alors que chez les roulants c'était le déroulement de carrière et les conditions de travail. D'où tout au long du conflit une espèce d'ambiguïté, pour ne pas dire une espèce d'opposition entre les catégories de cheminots par rapport à ce qu'il fallait rendre prioritaire ou pas. C'est si vrai, qu'on a eu des cheminots de Strasbourg qui nous téléphonaient pour nous dire : "Si vous mettez en avant la question des salaires comme priorité, nous on reprend le travail", et qu'on avait les cheminots de Bordeaux qui nous téléphonaient à une heure d'intervalle pratiquement pour nous dire : "Si vous mettez pas en avant comme priorité la question des salaires, nous on reprend le travail". Donc deux demandes complètement opposées, mais qui reflétaient bien un peu ce qui se passait dans le milieu cheminot quoi ».

Si le mouvement a trouvé dans le refus du projet de nouvelle grille salariale proposé par la direction de la SNCF un point de focalisation commun, la grève n'a pas été exempte de tiraillements. La demande de retrait de la nouvelle grille a justement constitué un mot d'ordre unificateur, auquel les différentes catégories pouvaient donner des sens différents (déroulement de carrière/salaires notamment). Cette ambivalence a alors été un facteur de mobilisation, mais sans abolir les divisions. Divers éléments tendaient à donner corps à celles-ci dans le cours même de l'action, et en particulier : l'entrée dans la grève des différentes catégories à des moments propres, des structures pour une part dissemblables (non-généralisation des assemblées générales communes, existence de deux coordinations nationales : une d'agents de conduite et une intercatégories,

lancer des campagnes d'action spécifiques (comme la grève de l'astreinte à l'équipement de mars à mai 1985). Ce sont des lieux de reconsolidation des classifications catégorielles. etc.) ou l'objectivation dans des tracts et des communiqués des revendications spécifiques aux uns et aux autres.

# Deux façons de dire le catégoriel

On a pu observer dans les extraits précédents deux façons de *dire* les di-visions catégorielles. La première consiste en une dénonciation du « corporatisme » fragmentant le groupe cheminots et/ou la classe ouvrière. C'est du point de vue de la volonté collective et de l'unité d'un groupe plus large – ce que l'on pourrait caractériser comme la forme civique du lien social 17 – que « le catégoriel » est mis en cause 18. Mais il est possible d'énoncer aussi ce dernier de manière positive, comme le font des agents de conduite lors de la réunion du GTR. Si on veut expliciter cet aspect, on peut s'arrêter sur le récit qu'un jeune agent de conduite, né en 1957, fait de son arrivée « à la route » aux débuts des années 1980 :

« En général ils [les collègues] intègrent assez bien les jeunes. Y'a toujours quelqu'un pour te donner des conseils, pour te montrer par où il faut passer, parc'que t'es paumé, c'est dingue comme entreprise. T'es balancé dans un triage, tu dois rentrer à pied au corps de garde, t'as des petits schémas dans ton cartable et pis sur le terrain tu t'y retrouves plus quoi [...]. Ils essayent de t'expliquer un p'tit peu comment marche la SNCF, ses relations sociales, les syndicats, les revendications, les conditions de travail, c'qu'il faut faire pour pas trop se faire avoir par les CTRA [les chefs de traction] et compagnie quoi ».

C'est un monde, basé sur un apprentissage personnalisé, qui a des similitudes avec les corporations d'Ancien Régime<sup>19</sup> qui est décrit ici<sup>20</sup>. L'action syndicale y a une place naturalisée. On trouve une présentation proche, pour un autre secteur des chemins de fer, chez un cheminot né en 1945, lorsqu'il raconte son entrée comme tourneur en 1963 dans un atelier de réparation de locomotives, et ce après trois ans d'apprentissage SNCF:

« L'rapport entre l'encadrement qu'il y'avait et les compagnons était bon. C'était, y'avait l'ambiance cheminote quoi. Quand on arrivait bon y'avait le pot, y'avait l'anniversaire, tout était marqué quoi ».

Il s'agit bien de relations de confiance entre des personnes, liées à une tradition se transmettant de génération en génération. L'expression même de « compa-

17. En référence aux différentes formes du lien social repérées par L. Boltanski et L. Thévenot dans les Économies de la grandeur (Paris, Cahiers du CEE, PUF, 1987), renvoyant chacune à un univers d'arguments et d'objets progressivement naturalisés dans notre pays.

18. Ces critiques ont de fortes parentés avec celles que l'on trouve systématisées dans Du Contrat social de J.-J. Rousseau, avec la défense de la « volonté générale » - qui « ne regarde qu'à l'intérêt commun » - contre les « volontés particulières », les « brigues » et les « associations partielles » qui s'instaurent « aux dépens de la grande » (Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 66-67, 1<sup>re</sup> éd. 1762). On a là chez Rousseau une préformalisation savante de la modalité civique d'un lien général entre des personnes singulières.

19. Cf. William Sewell, Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 (1<sup>re</sup> éd. 1980), chap. 1.

20. Sur la transmission entre agents de conduite de la connaissance pratique des lignes au moyen de fiches manuscrites, mises à jour par un travail collectif, cf. Daniel Faïta et Pierre Vallorani, « Le métier d'agent de conduite SNCF: des interactions complexes », Technologies Idéologies Pratiques, vol. 6 n°3, 1986, p. 65-67 et 89-90.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

est souvent maltraité par les sociologies du syndicalisme qui, l'analysant à travers les lunettes des discours confédéraux, le réduisent à la manifestation d'un morcellement<sup>22</sup>. Pourtant, les constructions syndicales du groupe cheminots et de la classe ouvrière amalgament le plus souvent les deux points de vue : la dénonciation du « corporatisme » et le sens de la communauté corporative.

# 21. Cf. L. Boltanski, L. Thévenot, les Économies de la grandeur, op.cit.

#### 22. Pour Gérard Adam, « le mouvement ouvrier n'est plus un », mais un « rassemblement hétérogéne de catégories aux intérêts séparés » (le Pouvoir syndical, Paris, Dunod, 1983, p. 63). Si René Mouriaux met en évidence la polysémie du mot « corporatisme » (Syndicalisme et politique, Paris, les Éditions ouvrières, 1985, p. 150-153), il note que « la crise engendre des replis catégoriels » (p. 155), auxquels il oppose les « arbitrages intercatégoriels » (p. 156). Pierre Rosanvallon, quant à lui, parle de « dispersion » et d'« atomisation » (la Question syndicale, Paris, Calmann-Lévy, 1988, p. 71). Ces auteurs expriment là une des façons de voir en cours dans l'univers syndical, mais passent à côté de la positivité du lien social qui peut s'exprimer à travers les regroupements corporatifs.

- 23. Sur leur histoire, cf. Luc Boltanski, les Cadres, op. cit. et A. Desrosières, L. Thévenot, les Catégories socio-professionnelles, Paris, La Découverte, 1988.
- 24. L'UCC-CFDT s'appuie sur une définition stricte des ingénieurs et cadres excluant la maîtrise, à la différence de ses concurrents comme la CGC et l'UGICT-CGT. Par contre, au niveau de la SNCF, la CFDT regroupe dans des structures spécifiques les « maîtrise et cadres » ensemble, ce qui est sans doute, en partie du moins, un effet de la concurrence imposée par l'existence d'une Fédération maîtrise et cadres maison.

# Un même syndicat pour tous?

gnons » vient marquer une continuité symbolique avec

le monde des corporations. Cet aspect – pouvant être

identifié comme la forme domestique du lien social<sup>21</sup> –

Les di-visions catégorielles ne se reproduisent pas nécessairement telles quelles dans les usages contemporains, mais peuvent s'inscrire dans de nouveaux montages, débouchant sur des déplacements. L'exemple de la place des « maîtrise et cadres » – catégorie(s) hiérarchique(s) qui prennent corps aujourd'hui notamment dans les conventions collectives et les collèges des élections professionnelles<sup>23</sup> – au sein du syndicat CFDT observé est à cet égard significatif. Avec le congrès constitutif de l'UCC-CFDT (Union confédérale des ingénieurs et cadres)<sup>24</sup> en 1967 et la disparition de l'ancienne FFSIC (Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres), les syndicats de cadres CFDT vont progressivement disparaître et les salariés qu'ils regroupaient se fondre dans les structures communes. Localement, le « syndicat des cheminots CFDT exécution, maîtrise, techniciens et cadres » voit le jour, lors d'une assemblée générale, dès octobre 1967. Toutefois, des conflits perdurent en son sein autour de l'opposition des entités « maîtrise et cadres » et « exécution ». Un dessinateur, niveau maîtrise sur le point de passer cadre et responsable régional CFDT du groupe « maîtrise et cadres » du service équipement de la SNCF, met en avant « notre identité maîtrise et cadres dont je suis un des représentants » et note qu'il y a eu dans le syndicat des « divergences [...] entre les agents justement maîtrise et cadres, qui ont une position, bon, dans leur boulot, des positions bien précises qui ne sont pas contre le syndicat, mais qui sont bon disons des positions défense de la boutique, et bon disons l'instance un petit peu plus dure du syndicat qui lui voit que le côté négatif des choses, ne voit pas bon pourquoi telle mesure a pu être

décidée ». Et il ajoute : « On a beau être syndiqués, on est quand même les responsables de la maison ». Cette attitude se manifestera notamment lors de la grève de l'hiver 1986-87 où la section syndicale CFDT de la direction régionale, composée en majorité de maîtrise et cadres<sup>25</sup>, a refusé de participer au conflit. Ces positions sont dénoncées au sein du syndicat, par exemple par un agent de conduite membre du bureau : « J'crois qu'c'est des camarades qui sont plus près des lieux de décision que des lieux d'éxécution [...] ils collent au moule de l'entreprise, ils ont tendance beaucoup plus à être, à écouter les sirènes de la direction plutôt que celle des ouvriers, donc la section syndicale n'est qu'à l'image de la direction régionale. [...]. Bon bé alors eux, ils sont tellement impliqués dans la gestion, qu'ils ont même plus le recul que devrait leur offrir la section syndicale, le syndicat de classe ». La hiérarchie propre à l'entreprise et les catégories qu'elle contribue à définir sont donc à certains moments réactivées dans les débats internes au syndicat. Il s'agit d'un des ensembles cognitifs disponible pour constituer un point d'appui pour la formalisation des tensions. Il peut également servir à la cristallisation de différences de ressources scolaires. C'est ce que l'on peut remarquer dans un entretien avec un aiguilleur, membre lui aussi du bureau du syndicat : « Dans les Maîtrise tout ça bon déjà ils ont un niveau d'instruction plus important [...]. Ce sont des gens qu'y a des choses ils connaissent cent fois mieux que moi, qu'est-ce que tu veux, y'a des trucs que je peux même pas me permettre de d'y rentrer dans certaines conversations alors ». Il termine toutefois ainsi: « Mais quand on parle enfin en réunion de bureau comme ça, non chacun donne son point de vue, non j'ai toujours vu que ça c'est bien passé ». Cet extrait dit à la fois l'inégalité et l'existence d'un espace où le sentiment d'égalité est possible<sup>26</sup>. Aucun des deux aspects n'est irréel, chacun renvoie à des expériences effectives. On voit ainsi comment la création syndicale d'un dispositif permettant la cohabitation au sein de mêmes structures des différentes catégories hiérarchiques de l'entreprise ne supprime pas les dissensions catégorielles, mais les déplace en objectivant davantage la possibilité d'une communauté d'intérêts.

<sup>25. 23</sup> adhérents sur 38 en juillet 1986. En 1984, les maîtrise et cadres représentaient 68 % des agents du cadre permanent de la direction régionale.

<sup>26.</sup> Comme le remarque Jacques Rancière: « La phrase égalitaire n'est pas rien. Une phrase a la puissance qu'on lui donne. Cette puissance est d'abord de créer un lieu où l'égalité peut se réclamer d'elle-même: il y a quelque part de l'égalité; cela est dit, cela est écrit » (« Les usages de la démocratie », in Aux bords du politique, Paris, Osiris, 1990, p. 60).

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

- 27. La récente apparition d'une « association » des conducteurs de TGV va également dans le sens d'un renouveau catégoriel à la SNCF: cf. « L'élite du TGV fait grincer le rail » de G. Bridier, Libération, 17 et 18 novembre 1990, p. 10. Nous avons eu connaissance aussi, au cours de notre enquête, d'une tentative locale de création d'un « syndicat indépendant des contrôleurs du service électrique de la fonction équipement de la SNCF », en mars 1985, par d'anciens délégués du personnel CGT mécontents du traitement de leurs revendications spécifiques.
- 28. Les deux premières sont même considérées officiellement comme « représentatives », ce qui n'est pas encore le cas du SIAT.
- 29. En novembre 1987, il y avait des SIAT dans les villes suivantes: Aulnoye, Bordeaux, Brive, Lyon, Paris (Austerlitz, Lyon, Montparnasse, Nord), Reims, Rouen, Toulouse et Tours. L'appellation du syndicat n'est pas encore complètement standardisée, car les tracts bordelais parlent de « Syndicat indépendant des agents du service des trains » à la différence des tracts nationaux qui indiquent « Syndicats indépendants des agents de train ».
- 30. Cette fédération aurait tenu son congrès constitutif en 1982 et a choisi la région de Tours pour son siège, là où un SIAT a obtenu pour la première fois l'élection d'un délégué du personnel en 1981.

# Un syndicat catégoriel

L'actualisation des di-visions catégorielles peut aussi parfois conduire à des créations institutionnelles. C'est le cas de la constitution d'un syndicat autonome : le SIAT (Syndicat indépendant des agents de train) en 1981<sup>27</sup>, regroupant les contrôleurs de trains. Trois organisations de ce type existent déjà à la SNCF : la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), la Fédération maîtrise et cadres des chemins de fer (FMC) et le Syndicat national des cadres supérieurs des chemins de fer<sup>28</sup>. Lors d'un entretien, le trésorier du SIAT de Bordeaux - le SIAT existe dans plusieurs villes<sup>29</sup> regroupées dans une Fédération nationale des syndicats indépendants des agents de train (FNSIAT)<sup>30</sup> –, par ailleurs ancien délégué CFDT, nous a présenté les origines de cette initiative. Son récit a l'intérêt de mettre en évidence le caractère circonstanciel et non nécessaire de la succession des événements. D'abord l'abandon de la CFDT, à laquelle il a adhéré en 1970 à l'âge de 26 ans, deux ans après son entrée à la SNCF: « Ce n'est pas pour l'étiquette du syndicat, c'est pour certains individus j'ai abandonné, et là bon ça a été un coup de colère [...] C'est surtout pour trois gars, c'est malheureux il y avait une bonne ambiance, et de tout façon je respecte, j'estime bien le petit gars qui a été élu CFDT cette fois-ci, il le mérite, puisque c'est moi-même qui l'avait fait adhérer à la CFDT, alors à plus forte raison ». Dix-sept personnes auraient quitté la section syndicale CFDT en même temps que lui, la rendant exsangue. Des contacts sont pris avec des agents de train liés avant à d'autres syndicats : « Si j'ai créé ce syndicat, c'est avec le mécontentement des autres syndicats » remarque-t-il. Un sondage sur l'opportunité de la création d'un syndicat catégoriel est alors lancé, et ce pour faire pression sur les syndicats traditionnels: « On a fait une pétition, on a demandé êtesvous pour ou contre, bon on a, il y avait la majorité qui était pour ». Et il précise : « Bon, s'il y avait eu la majorité de non, je ne me serais pas lancé ». En rencontrant une forte hostilité de la part des syndicats existants (en particulier CGT et CFDT), cet acte de protestation va se durcir: « J'aurais cru que avec les sondages qu'on a faits, j'aurais cru que les syndicats représentatifs CGT, CFDT, sur le plan SNCF et sur le plan local, j'aurais cru qu'avec ce sondage-là ils auraient mis un peu

d'eau dans leur vin, et ils, voir qu'il y avait un malaise donc il faut changer leur optique ». Selon lui, l'objectivation de cette défiance vague mais agrégée dans une structure nouvelle n'était pas inéluctable : « Bon, ils nous ont emmenés au tribunal, ceci cela, alors qu'avec un dialogue on aurait pu peut-être arranger ça [...]. Pour commencer, je vous dis au départ on ne voulait pas monter ce syndicat hein, c'était pour mettre de l'eau dans le vin des autres syndicats, leur dire "vous déconnez", c'est tout [...]. C'était à celui qui en prenait le plus à l'autre ». Ces propos marquent l'importance de l'hostilité des syndicats traditionnels dans la solidification de l'initiative<sup>31</sup>. Ainsi que dans sa généralisation: « Alors bon dans les autres villes ça a été pareil, ca a fait boule de neige ». Comment ? « Bon, parce que nous on se déplace [...]. Dans des petits locaux comme ca (le « local de coupure » des agents de train où se déroule l'entretien) on discute, on discute ». Les particularités du travail des agents de train faciliteraient la diffusion d'un tel processus. Autre ressource de consolidation du groupe : les résultats aux élections des délégués du personnel. En 1983, lorsqu'il se présente pour la première fois à Bordeaux, le SIAT obtient 4 sièges sur 7 dans le service des agents de train, la CGT 3 et la CFDT 0<sup>32</sup>. Quand on l'interroge sur les critiques syndicales présentant le SIAT comme « un syndicat catégoriel qui divise les cheminots » en oubliant leurs « intérêts communs », il répond : « Ben, ils n'ont qu'à faire l'union eux plutôt que de faire la guerre, qu'ils fassent l'union ». Et il ajoute : « Oui, nous avons des revendications communes [entre cheminots], mais nous ne pouvons pas monter un syndicat comme ça ».

On peut avancer quelques remarques supplémentaires quant à ce récit.

Les litiges locaux entre personnes sont fréquemment négligés dans les travaux sur le syndicalisme<sup>33</sup>, tout spécialement dans ceux qui se contentent de discours de porte-parole participant justement au travail syndical de généralisation. Ces derniers ne nous donnent accès qu'à un niveau d'information fortement filtré et agrégé, où les énoncés sont extrêmement dé-singularisés<sup>34</sup>. Or, on a ici un cas typique<sup>35</sup> d'élargissement d'une protestation, au départ fortement individualisée, qui va prendre appui pour ce faire sur des ressources collectives préconstituées (dont la catégorie agents de train).

- 31. Sur des éléments homologues lors de la grève des infirmières de 1988, cf. Irène Leguay (membre du bureau de la coordination nationale infirmières) qui explique:
  « L'attitude, plutôt méprisante dans l'ensemble, des syndicats vis-à-vis de nous au moment des négociations, n'a rien arrangé » (« Génération infirmières », Collectif, n° 7, janvier 1989, p. 10).
- 32. En 1985, la CGT a eu 4 sièges et le SIAT 3, et, en 1987, la CGT toujours 4, le SIAT 2 et la CFDT 1. En ce qui concerne le nombre d'adhérents, le SIAT de Bordeaux avait au moment de l'entretien (décembre 1987), selon son trésorier, 84 cotisants. Il serait monté à un moment à « plus de 100 ».
- 33. La recherche de William Rand-Smith (Crisis in the French Labour Movement, London, MacMillan Press, 1987) sur quatre entreprises de la région grenobloise est une des exceptions.
- 34. Sur la dé-singularisation dans les énoncés syndicaux, cf. Bernard Gardin: « Spécificités du discours syndical », Ethnologie française, avril-juin 1984. Par ailleurs, l'analyse des procédures de résumé par lesquelles des micro-événements sont transformés en information agrégée au sein des institutions médicales et éducatives (Aaron Cicourel: "Notes on the integration of micro and macro-levels of analysis", in K. Knorr-Cetina, A. Cicourel (éds), Advances in social theory and methodology, Boston, Routledge and Kegan Paul, 1981) pourrait être étendue à l'univers syndical.
- 35. Cf. L. Boltanski (avec Yann Darré et Marie-Ange Schiltz), « La dénonciation », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, nº 51, mars 1984.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

36. Sur les notions de traduction et de déplacement, cf. Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction », L'Année sociologique, 1986.

37. Les 24 filières sont codifiées dans un *Dictionnaire des filières* (Règlement PS 6 A2) datant de 1976. Les syndicalistes en ont un usage routinisé, par exemple quand ils préparent des dossiers ou qu'ils participent à une audience avec le directeur du personnel.

38. Cf. Georges Ribeill, les Cheminots, Paris, La Découverte, 1984, p. 49-51 et 85-87.

39. *Ibid*, p. 21-26. Par exemple, lors d'un groupe technique régional équipement de la CFDT, un militant note à propos d'un incident : « S'il y avait eu un problème, le gars de la gare ne se serait pas mouillé pour une garde-barrière », en insistant bien sur la différence entre « ceux du transport » et « nous ».

40. Cf. les recherches de G. Ribeill (le Personnel des compagnies de chemins de fer, vol. 1: « Des origines à 1914 », DGRST, Paris, ronéo, juin 1980; Repères relatifs à l'histoire des cheminots, 1914-1937, SERT, CERTES, Paris, ronéo, juillet 1984; le Personnel de la SNCF (1937-1981), DGRST, Paris, ronéo, 1982) et d'Élie Fruit (les Syndicats dans les chemins de fer, 1890-1910, Paris, les Éditions ouvrières, 1976).

La traduction d'un état originel de mécontentement assez diffus, mêlant notamment des conflits interpersonnels et une critique générale de la division des syndicats, en création organisationnelle, a supposé une succession de déplacements<sup>36</sup> à travers lesquels, pour grossir, l'initiative de départ a dû se connecter à une série d'objets (sondage, hostilité des syndicats, élections professionnelles...). Le souci, de part et d'autre (mécontents et syndicats), de ne pas « perdre la face » semble avoir joué un rôle décisif dans l'enchaînement événementiel.

Le métier d'agent de train constitue pour notre interlocuteur une sorte de base de repli, cognitive et pratique, face aux divisions des grands syndicats. Le métier apparaît alors comme un espace d'interconnaissance, facilitant les relations personnalisées de confiance, de « camaraderie » dit-il à un autre moment, et basé sur des traditions (entretenues notamment par l'« Amicale des agents de train et de leurs amis » qu'il anime et qui prend en charge en particulier les départs à la retraite). L'action syndicale est décrite, dans le prolongement du métier, sur un mode proche de l'apprentissage corporatif (« respect », « c'est moi-même qui l'avais fait adhérer », etc.). On retrouve ce que l'on a caractérisé précédemment comme la formalisation domestique du lien social.

\* De multiples objectivations aux racines historiques

Nous n'avons vu, à travers les exemples précédents, qu'une part de la réactivation des divisions catégorielles, mais tout un ensemble de règles et d'institutions en constituent des supports objectivés, et, entre autres : l'organisation du travail en services (dont les trois grandes « fonctions » techniques héritées des anciennes classifications : matériel, transport et commercial, équipement) et filières (dont la filière traction des agents de conduite)<sup>37</sup>; l'existence de primes individuelles ou collectives différentes selon les secteurs concernés<sup>38</sup>, avivant les concurrences catégorielles; une division du travail basée sur l'imputation des responsabilités dans une perspective de sécurité, source de tensions entre les catégories<sup>39</sup>; des délégués indiciels et catégoriels, qui sont des représentants du personnel participant aux commissions de classement et de notation des agents de la SNCF dans les différents établissements et filières, etc.

Les formes catégorielles propres à la SNCF ne sont pas des repères cognitifs et institutionnels naturels, mais elles renvoient à une longue sédimentation historique<sup>40</sup>. Les di-visions issues de l'organisation et de la réglementation du travail vont alors marquer très tôt les formes d'action collective des agents des chemins de fer, tandis qu'en retour ces dernières vont donner une plus ou moins grande solidité aux premières.

Dès la révolution de 1848, « mécaniciens, ouvriers des ateliers, employés des bureaux se mobilisent selon des formes propres<sup>41</sup> ». A la traction, tout particulièrement, une identité spécifique sera très tôt affirmée. Entre 1869 et 1872 se développeront, par exemple, des mouvements revendicatifs chez les mécaniciens et les chauffeurs autour de pétitions<sup>42</sup>.

# Les cheminots

Le groupe « cheminots » est une autre forme travaillée par l'activité syndicale. L'unification de cette entité professionnelle apparaît plus tardive que l'expression de la diversité catégorielle. Au départ, les « chemineaux » sont les ouvriers qui construisent les lignes. L'expression est plutôt péjorative<sup>43</sup>. Des militants du Parti ouvrier français de Jules Guesde, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tentent de généraliser l'appellation : une organisation propre au réseau de l'État, dirigée par un guesdiste, appelle en 1899 son journal Le cheminot, et le POF édite en 1901 une brochure intitulée : les Travailleurs des chemins de fer et le Parti ouvrier français, par un cheminot du POF<sup>44</sup>. Le mot se diffusera alors progressivement. J. Dargaud le repère ainsi à plusieurs reprises dans l'Humanité entre 1907 et 1909. Il remarque également que la presse proche des milieux dirigeants des chemins de fer (comme le Journal des chemins de fer et la Revue Générale des Chemins de fer) l'emploie d'abord avec des guillemets à propos de menaces de grèves à partir de 1909. Mais l'appellation est pleinement assumée et généralisée selon G. Ribeill, du côté syndical du moins, avec la fondation de la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer de la CGT en 1917, son organe s'intitulant La tribune des cheminots; la Fédération affiliée à la CFTC (Le Cheminot de France) et la Fédération des cadres (La classe moyenne des cheminots) suivront en 1918<sup>45</sup>. Selon J. Dargaud, c'est vers 1919-1920 que la Revue Générale des Chemins de Fer entérinera complètement du côté patronal l'usage du mot pour désigner les agents des chemins de fer. En dehors de ce travail discursif syndical, l'unification du groupe « cheminots » doit beaucoup à l'établissement d'un régime de retraites spécifique, uniformisé dans les différentes compagnies en 1909, et d'un Statut du personnel, datant de 1920, ob-

41. G. Ribeill, *le Personnel...*, *op. cit.*, p. 552.

42. Cf. Guy Thuillier, « La pétition des mécaniciens et des chauffeurs des chemins de fer en 1871 », Le mouvement social, nº 66, janvier-mars 1969.

43. Cf. Jacques Dargaud, le Langage des cheminots, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université de Dijon, section droit-lettres, 1980, vol. 1, p. 124 et vol. 2, p. 205-206.

44. Cf. G. Ribeill, le Personnel..., op. cit., p. 5.

45. Ibid., p. 3.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

jectivant tous deux un intérêt commun, puis à la création de la SNCF en 1937.

L'entité « cheminots » ainsi unifiée a constitué un point d'appui, mais aussi une forte contrainte pour l'action syndicale. Cette seconde dimension s'est manifestée, par exemple, avec la création en mai 1977 de la Fédération générale des transports et de l'équipement CFDT (FGTE) rassemblant les tranports routiers, aériens, maritimes et ferroviaires – les cheminots passant de la dénomination de « Fédération » à celle de « Branche ». Cela faisait suite à un processus de révision des frontières fédérales engagé par le bureau national de la CFDT de juillet 1972 et confirmé par le congrès confédéral de 1973. S'est exprimée là une conception volontariste de la profession, avec la promotion de la notion d'« axe d'activité » (comme « les transports ») « garantissant une certaine cohérence économique<sup>46</sup> ». L'argumentation en faveur de ce redécoupage<sup>47</sup> a reposé à la fois sur la nécessité d'un degré d'unification supplémentaire des travailleurs et sur l'état supposé des structures politiques et économiques nationales et même européennes (avec la référence à « la politique des transports »), ces dernières contribuant à donner une consistance à l'entité « Transports ». Cette initiative a rencontré de grandes difficultés, liées notamment à la résistance des identités professionnelles préexistantes<sup>48</sup>, qui tendaient à être ravalées par ses promoteurs au rang de divisions catégorielles au regard des intérêts communs des « travailleurs des transports ». Le permanent national de la branche fer déjà cité explique : « Les syndicats de base étaient beaucoup plus eux polarisés sur les difficultés des boîtes, etc., dans leurs boîtes et tout, ils se posaient pas beaucoup le problème d'une politique des transports à l'époque [...] Il y avait un courant un peu, parmi...les cheminots notamment disaient que le syndicalisme se construit à partir des réalités de terrain et pas par rapport à une conception politique des transports ». On observe ici que contre les critiques du corporatisme peuvent être mobilisées « les réalités de terrain », au regard desquelles les catégories et la profession revêtent alors une couleur positive. Les conflits entre les différentes branches professionnelles ont ainsi longtemps perturbé le fonctionnement de la FGTE. Par exemple, les instances régionales de l'organisation - appelées aujourd'hui CRTE (comités régionaux transports-équipement) -, qui devaient être mises

<sup>46.</sup> Dans « Le contenu politique des structures syndicales », *CFDT aujourd' hui*, n<sup>o</sup> 13, mai-juin 1975, p. 13.

<sup>47.</sup> Cf. notamment « La Fédération générale des transports et de l'équipement : un exemple de révision des frontières fédérales », Syndicalisme Hebdo, 6 mai 1976, p. 14-15.

<sup>48.</sup> Cf. D. Segrestin, « L'identité professionnelle... », op. cit.

en place dans les trois ans suivant le congrès constitutif, ont mis plus longtemps à s'installer. Dans la région étudiée, le CRTE n'a vu le jour qu'en juillet 1988. Le texte d'orientation voté à cette occasion manifeste en plus une grande prudence, en parlant de « structure souple » et en indiquant qu'il « n'a pas vocation, dans le cadre de ses orientations, à se substituer aux structures politiques professionnelles (cheminots, etc.) tant locales que régionales ». D'ailleurs, si d'un point de vue confédéral la FGTE est considérée comme une instance « professionnelle », pour les acteurs locaux elle constitue une forme « interprofessionnelle ». C'est un signe de son encore faible degré de naturalisation. On voit dans ce cas comment une initiative nationale, tout en aboutissant bien à la création d'institutions nouvelles (la FGTE et les CRTE) et à la diffusion de nouveaux repères cognitifs (« les travailleurs des transports »), rencontre toutefois des résistances et des appropriations locales déplaçant pour une part les objectifs initiaux.

# Le corporatif et la classe

Les entités catégorielles et professionnelles ne sont pas seules en jeu dans l'activité des organisations syndicales se réclamant du « mouvement ouvrier » comme la CFDT. Ces syndicats cherchent à les englober dans un groupe plus grand (« la classe ouvrière », « les travailleurs », etc.), et ce pas seulement au sein de leurs instances confédérales. Par exemple, les notions de « classes » et de « classe ouvrière » sont considérées comme actuelles par 22 personnes sur les 31 membres du syndicat local qui ont été interviewés de manière approfondie<sup>49</sup>. Chacune des dimensions (catégorielle, professionnelle, de classe) a donc pour ces syndicalistes un certain domaine de validité. Mais quels sont leurs rapports? D. Segrestin a montré que la construction syndicale de la classe s'est adossée en France aux métiers et aux communautés professionnelles<sup>50</sup>. Les fédérations de métier, puis d'industrie, et les bourses du travail (devenues unions locales ou départementales), le professionnel et l'interprofessionnel, ont constitué, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux pôles du mouvement syndical ouvrier. La classe aurait alors été formée notamment<sup>51</sup> dans la jonction, toujours problématique, avec le catégoriel et le professionnel, le chemin menant des caté-

49. 1 seul militant a nettement manifesté son hostilité, les 8 autres ayant des réponses floues.

50. Cf. « Du syndicalisme de métier au... », op. cit.

51. Un aspect majeur de la construction de la classe ouvrière est laissé de côté - car bien connu - dans ce travail : la relation à ceux identifiés comme « les patrons », « les capitalistes », « les bourgeois », « les gros », etc. Le mouvement ouvrier a été et continue à être aussi un moyen de lutte contre les multiples disparités de ressources existant entre les individus et les groupes, et cela notamment en offrant une vision sélective et homogénéisée (« l'exploitation », « la lutte des classes », etc.) et en proposant des perspectives de correction et/ou de dépassement.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

gories à la classe étant structuré sur le mode d'emboîtements successifs d'intérêts plus petits dans des intérêts plus grands. Toutefois, comme on l'a remarqué à propos des di-visions catégorielles et professionnelles, la consolidation de la classe ne va pas sans conflits entre les différents aspects identifiés. Les porte-parole syndicaux s'efforcent donc de travailler des compromis, en particulier au niveau discursif. Dans une brochure confédérale consacrée au *Syndicat*<sup>52</sup>, les choses apparaissent simples : « il s'agit de s'appuyer sur les intérêts immédiats, corporatifs, des travailleurs, pour éviter le corporatisme et favoriser l'unité ». Mais pour le secrétaire du syndicat local l'articulation pose plus de problèmes :

« Nos adhérents [...] nous disent : "Vous feriez mieux de vous occupez de nous les cheminots, plutôt que d'aller vous perdre en interpro" [...]. C'est le sentiment d'égoïsme individuel qui ressort ». Ce qui explique qu'« On est obligé nous en tant qu'organisation de classe de d'avoir un comportement corporatiste. On est obligé d'en arriver par là. Alors dans notre fonctionnement de structures, on a des groupes techniques [...]. C'est le côté corporatiste. Et ça on peut pas l'empêcher parce qu'autrement ça va être la multiplicité des syndicats autonomes ».

L'existence de syndicats autonomes à la SNCF, et donc la concurrence intersyndicale, contribue à l'entretien d'un lien solide avec les dimensions catégorielle et professionnelle. D'autre part, la comparaison des deux extraits suggère que le travail discursif tend à limer les difficultés du compromis au fur et à mesure que l'on va du local au national et du professionnel à l'interprofessionnel. C'est pourquoi, semble-t-il, D. Segrestin, qui a étudié des branches d'activité et des fédérations professionnelles, sous-estime les obstacles catégoriels et professionnels à la construction de la classe en insistant surtout sur « la complémentarité » de ces différentes entités<sup>53</sup>. Or, on peut supposer que c'est à la fois avec les articulations et les conflits entre ces dimensions que se fait et se dé-fait quotidiennement, dans le même temps, la classe.

Mais comment affiner l'analyse de la dialectique de la di-vision et l'homogénéisation? Les concepts proposés par L. Boltanski et L. Thévenot dans Les économies de la grandeur<sup>54</sup> peuvent se révéler utiles. Ils nous permettent d'envisager les rapports quotidiens au sein du mouvement syndical entre le catégoriel, le profession-

<sup>52.</sup> Montholon-Services, Paris, 1978, p. 9.

<sup>53.</sup> En particulier dans sa thèse de 1974, op. cit., et son article de 1975, op. cit.

<sup>54.</sup> Op. cit.

nel et la classe comme un montage composite<sup>55</sup> entre des ressources appartenant à des formalisations différentes du lien social. Ainsi, la volonté collective et l'égalité tendraient à être associées à des liens de confiance personnalisés (notamment autour du métier), mais aussi à des argumentations axées sur la notion de travail<sup>56</sup>. On avancera l'hypothèse que c'est notamment avec ces ressources hétérogènes qu'a été progressivement élaboré un lien général, une mise en équivalence de personnes singulières, autour de la classe.

Cette hypothèse éclairerait d'un jour nouveau certains aspects de l'histoire du mouvement ouvrier. On voudrait simplement suggérer ici quelques pistes. Des travaux historiques<sup>57</sup> ont décrit le travail de mise en cohérence symbolique de formes au départ diverses dans la composition de la classe ouvrière en France, et ce à travers des institutions successives. W.H. Sewell montre ainsi qu'une « conscience de classe » apparaît au lendemain de la révolution de 1830, dans le mouvement des associations ouvrières, au carrefour du langage corporatif de l'Ancien Régime - avec en particulier, dans « la confrérie de métier », la « fidélité à la communauté et à ses règles<sup>58</sup> » – et du langage républicain de la Révolution française – marqué notamment par le souci de l'égalité dans l'action collective. L'historien américain entend « langage » au sens large de forme symbolique, c'est-à-dire d'univers de sens associé à un monde d'objets, d'institutions et de gestes. Dans le cas étudié, « Ce langage redéfinissait les corporations ouvrières comme des sociétés libres et militantes, fondées sur la volonté commune des producteurs de la profession et il se fixait pour objectif l'avènement de la propriété associative des moyens de production<sup>59</sup> ». Les extraits suivants d'une brochure écrite en 1833 par Efrahem - ouvrier cordonnier, membre de la Société des Droits de l'Homme – et intitulée De l'association des ouvriers de tous les corps d'état<sup>60</sup> constituent une des traces du travail discursif de rapprochement entre des ressources que nous avons qualifiées de domestiques, civiques et industrielles:

« Ainsi donc, Citoyens, le premier pas à faire c'est de former un corps, composé de tous les travailleurs du même état<sup>61</sup>, de donner à ce corps une administration qui les gouverne [...]. Il faut, qu'après avoir formé des sociétés partielles de travailleurs, vous mettiez ces différentes sociétés en rapport entre elles ; il faut que vous les unissiez par un lien commun [...]. Il faut que

- 55. Sur la notion de montage composite, cf. Claudette Lafaye, « Réorganisation industrielle d'une municipalité de gauche », in L. Boltanski, L. Thévenot, (éds), Justesse et justice dans le travail, Cahiers du CEE, Paris, PUF, 1989.
- 56. La forme industrielle du lien social selon L. Boltanski et L. Thévenot, les Économies de la grandeur, op. cit.
- 57. Cf. W.H. Sewell, Gens de métier... op. cit.; Bernard H. Moss, Aux origines du mouvement ouvrier français Le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914, Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, 1985 (1<sup>re</sup> éd. 1976); et la thèse de D. Segrestin, la CGT et les métiers... op. cit.
- 58. Gens de métier, op. cit., notamment p. 53 et 256-264.
- 59. Ibid., p. 375.
- 60. Reproduite dans Alain Faure et Jacques Rancière (éds), *la Parole ouvrière*, 1830-1851 Paris, U.G.E., « 10-18 », 1976, p. 159-168.
- 61. Équivalent de métier dans le vocabulaire de l'époque.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

- 62. Les analyses de ce dernier sont toutefois marquées par un évolutionnisme économiste contestable l'amenant à condamner la forme métier au nom des « tendances à long terme du développement industriel » (op. cit., p. 35) et le faisant passer ainsi, en partie, à côté de la réactivation de sa dimension symbolique.
- 63. Cf. Francesco Siccardo, « Citoyen, camarade et compagnon en période de 3<sup>e</sup> République triomphante (1899-1913) », in Actes du 2<sup>e</sup> colloque de Lexicologie politique ILF et ENS de Saint-Cloud, vol. 2, Paris, Librairie Klincksieck, 1982, p. 507-519.
- 64. C'est toutefois quelque chose de peu présent dans ce qu'Auguste Keufer, secrétaire de la Fédération Française des Travailleurs du Livre de 1884 à 1920, appelle son « syndicalisme réformiste » (cf. « Le Syndicalisme Réformiste », Le Mouvement Socialiste, n° 146, 2° série, 1<sup>re</sup> janvier 1905).
- 65. Que Maxime Leroy caractérise comme une « métaphysique révolutionnaire » et une « utopie syndicaliste », dans la Coutume ouvrière. Syndicats, Bourses du travail, Fédérations professionnelles, Coopératives. Doctrines et institutions, vol. 2, Paris, M. Giard et É. Brière, 1913, p. 839-841.
- 66. Dans Le syndicat (1905), cité par M. Leroy, 1913, op. cit., p. 861.
- 67. La CGT et les métiers, op. cit.
- 68. Cf. les perspectives ouvertes sur ce point par Jean Ladrière dans « Le discours théologique et le symbole », Revue des Sciences Religieuses, Strasbourg, janvier-avril 1975.

ces associations délèguent un ou plusieurs membres chargés de les représenter auprès des autres, de s'unir et de fraterniser avec elles [...]. Établissons entre nous, des rapports d'amitié, de bienveillance et de fraternité ».

B.H. Moss<sup>62</sup> a repéré la persistance de ce type de configuration symbolique dans les socialismes et le syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914, et parle alors de « socialisme fédéraliste des métiers ». Le terme de « camarade », qui se généralise dans le mouvement ouvrier à cette époque à la croisée de « compagnon » et de « citoyen<sup>63</sup> », illustre bien une part de ce compromis. Par ailleurs, les écrits syndicalistes révolutionnaires attirent tout particulièrement notre regard sur un autre aspect, qui a pu<sup>64</sup> former un *ciment* entre ces ressources diverses: la double dimension utopique et eschatologique<sup>65</sup>. Émile Pouget, secrétaire adjoint de la CGT de 1902 à 1908, n'affirmait-il pas, dans une brochure, que « Le groupe producteur devra être la cellule de la société nouvelle<sup>66</sup> » ? La projection dans un avenir espéré de tout un ensemble de frustrations et d'attentes hétérogènes – et donc leur unification – semble avoir constitué un puissant facteur de mobilisation dans l'histoire du mouvement ouvrier. Cet assemblage de ressources aurait alors été continûment réactualisé et enrichi par l'activité des acteurs, dans la relation entre structures professionnelles et interprofessionnelles. D. Segrestin a, par exemple, mis en évidence l'entretien jusqu'à nos jours de la communauté de métier et de son accrochage à la classe au sein des marins et des verriers CGT, et ce par-delà les transformations multiples des techniques et de l'organisation du travail<sup>67</sup>. Le matériel empirique que nous avons présenté atteste aussi d'éléments de permanence sur ce point. Cela ne signifie pas que ces formes symboliques se seraient maintenues au-dessus de la tête des acteurs par on ne sait quelle formule magique, mais simplement que ces derniers font le monde social à partir des ressources qui sont à leur disposition. L'analyste doit alors tenter de combiner l'étude des processus de fixation des significations, de consolidation des catégories et des formes ainsi que l'attention à leurs usages contextualisés, donc à la polysémie et aux déplacements portés par les appropriations, et ce au-delà des oppositions rituelles entre sociologie, histoire sociale, histoire des idées et lexicologie<sup>68</sup>.

# Des cultures aux répertoires

Les travaux historiques précités insistent plutôt sur la cohérence propre à l'articulation de « langages » différents dans l'énonciation de la classe. Or, François Gresle a fort justement remarqué que la méthode de W.H. Sewell, par exemple, au vu de l'importance accordée aux phénomènes discursifs, a des effets « conservateurs<sup>69</sup> ». On pourrait dire la même chose de l'analyse de textes de dirigeants syndicaux ou de documents confédéraux ou fédéraux. L'homogénéité et l'harmonie des formes symboliques repérées tend à être surévaluée, au détriment des usages contextualisés qui se l'approprient, ajoutent ou déplacent du sens, comme on l'a observé avec l'entité « Maîtrise et Cadres », le SIAT ou la FGTE. Des outils d'analyse susceptibles d'éclairer l'existence de tensions et d'incohérences seraient ici heuristiques. Par exemple, les acteurs ont bien la possibilité de prendre appui sur une des formalisations du lien social en présence pour en dénoncer une autre<sup>70</sup>. Ainsi, ils ne se privent pas de mettre en cause « les permanents éloignés des réalités » au nom de « la connaissance du terrain »(critique de la forme civique d'un point de vue domestique) ou, à l'inverse, « le corporatisme » au nom de « la solidarité des travailleurs »(critique de la forme domestique d'un point de vue civique). Outre des compromis entre des ressources hétérogènes, les syndicalistes d'aujourd'hui auraient donc reçu en héritage de l'activité des générations antérieures un réservoir de dénonciations réciproques, elles aussi mobilisables en situation. La notion classique de culture, comme ensemble homogène et intégré de valeurs et de représentations « déterminant » ou « influençant » les comportements des individus et des groupes<sup>71</sup>, n'apparaît pas alors à même de saisir la logique des usages ordinaires des di-visions catégorielles et professionnelles comme des discours sur la classe. On a plutôt affaire à des « stocks de connaissances<sup>72</sup> », à des répertoires<sup>73</sup> d'identités, non nécessairement intégrées et éventuellement contradictoires entre elles, dans lesquels les acteurs vont puiser en fonction des sollicitations des situations. Par exemple, les mêmes militants syndicaux sont susceptibles de s'adresser, dans des tracts différents, aux « ADC<sup>74</sup> », aux « Agents de la voie », aux « Cheminots », aux « Travailleurs des services publics » ou à « Tous les travailleurs 75 ». Ils insisteront,

- 69. Cf. « Conscience de classe, mobilisation politique et socialisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Une revue de travaux anglo-saxons récents », Revue Française de Sociologie, juillet-septembre 1983, p. 537.
- 70. Cf. L. Boltanski, L. Thévenot, les Économies de la grandeur, op. cit.
- 71. Ainsi W.H. Sewell indique que « L'anthropologie culturelle propose un cadre unifié pour analyser l'ensemble intégral des expériences ouvrières » (op. cit., p. 30, souligné par nous). Pour des lectures culturalistes des univers de travail, cf. en particulier Renaud Sainsaulieu (L'identité au travail, Paris, Presses de la FNSP, 1977), Pierre Bouvier (« Perspective pour une socio-anthropologie du travail », Sociétés, décembre 1984) et G. Ribeill (« Cultures d'entreprises : le cas des cheminots, des compagnies à la SNCF », communication au Séminaire de Royaumont sur l'« Anthropologie industrielle », 22-23 janvier 1987).
- 72. Cf. les travaux d' Alfred Schütz (Le chercheur et le quotidien, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987) et de P. Berger et T. Luckmann (la Construction sociale..., op. cit.).
- 73. Voir les analyses de Charles Tilly (par exemple « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », Vingtième siècle, nº 4, octobre 1984). Les critiques du culturalisme formulées tant par Ann Swidler (« Culture in Action: Symbols and Strategies », American Sociological Review, april 1986) que par Jean-Loup Amselle (Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs, Paris, Payot, 1990) débouchent également sur les notions de répertoire ou de réservoir.
- 74. Agents De Conduite.
- 75. Ces exemples sont pris dans des tracts distribués par le syndicat observé.

Le catégoriel, le professionnel et la classe

P. Corcuff

tion et, à d'autres, sur les intérêts communs de la classe ouvrière. Chacune des entités invoquées a alors une certaine existence, aucune n'est illusoire. Si l'on considère, dans une approche constructiviste, qu'il n'existe de réalité sociale que construite par les acteurs, on n'a plus ni « fausse » ni « vraie » réalité<sup>76</sup>, mais des réalités qui ont des domaines de validité, des stabilités temporelles et des degrés d'objectivation (d'instrumentation) divers<sup>77</sup>. On déplace ainsi les problématiques culturalistes, en les rendant plus mobiles et plus flexibles afin de prendre en compte les contraintes de l'action, et l'on sort de l'opposition entre les sociologies de l'hétérogénéité et de l'homogénéité de la classe.

à certains moments, sur les liens au sein de la corpora-

76. C'est ce qui nous éloigne du « constructivisme structuraliste » de P. Bourdieu (« Espace social et pouvoir symbolique », in *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987) pour lequel il demeure une réalité dite « objective » – paraissant, au moins partiellement, irréductible au travail de ré-objectivation fourni quotidiennement par les acteurs – que le sociologue cherche à dé-voiler.

77. Pour reprendre les trois critères de L. Thévenot dans « Les investissements de forme », Conventions économiques, Cahiers du CEE, nº 29, 1986.

78. Conventions collectives garanties par l'État, instances de « dialogue social » comme les commissions du Plan, etc.: cf. A. Desrosières, L. Thévenot, les Catégories socio-professionnelles, op. cit.

79. Sur ce deuxième point, la revendication d'une « identité professionnelle » dans le récent mouvement des infirmières apparaît significative (cf. « Génération infirmières », op. cit.). Par ailleurs, la généralisation du paiement automatique des cotisations à la CFDT, présentée comme une mesure visant à lutter contre la désyndicalistion, pourrait avoir des effets inverses à ceux recherchés. Car la disparition corrélative des collecteurs de timbres contribue fortement à dissoudre les liens personnalisés de confiance sur lesquels l'activité syndicale prenait traditionnellement appui.

A la fin de cet article, nous voudrions avancer quelques hypothèses quant à ce que l'on appelle couramment « la crise du mouvement ouvrier ». Nous avons d'abord noté que les objectivations qui servent de supports à la formation de la classe sont moins nombreuses que celles qui donnent corps aux di-visions catégorielles et aux entités professionnelles. Dans une perspective constructiviste, la classe ouvrière repose principalement sur un travail de mobilisation politique et syndicale et sur son enregistrement étatique<sup>78</sup>. Or, les formes de reflux touchant actuellement tant le mouvement syndical que le Parti communiste tendent à un effacement de la notion même de classe. Suite à nos analyses, nous nous demanderons alors si parmi les processus multiples (micro et macro-sociaux, relevant de temporalités différentes, etc.) s'agrégeant dans « la désyndicalisation », on ne peut pas identifier, entre autres, deux aspects : d'une part, la perte de crédibilité de la perspective eschatologique portée par le syndicalisme de classe et la gauche politique, et, d'autre part, une coupure plus importante entre la dimension interprofessionnelle et les formes corporatives-domestiques<sup>79</sup>. Ce sont des pistes que nous soumettons également à la réflexion des acteurs syndicaux.